

# Bulletin Municipal

## 2021



Sainte-Julie antique. Le Quartier de l'Église en 1913.



# sommaire

**01** Le mot de bienvenue  
Agnès CHAMPAGNE

**02 à 04** Travaux, Services techniques  
Julien BLANCHET - 1<sup>er</sup> étage

**05 à 08** Culturelle Sociale - Affaires extérieures  
Alexandra RAUTTEY - 1<sup>er</sup> étage

**09 à 11** Informatique - Communication  
Environnement - Urbanisme  
Juliana LEBLANC - 1<sup>er</sup> étage

**12** Finances  
Agnès CHAMPAGNE - 1<sup>er</sup> étage

**13 à 17** Les Associations  
de la Seine-Saint-Denis



En 2014, 2015, 2016, j'ai travaillé dans différents pays en tant que chef de mission. Pendant ces années, j'ai travaillé avec des équipes locales et j'ai pu constater que les équipes locales ont souvent des idées et des projets qui sont très innovants et qui peuvent être très utiles pour le territoire. C'est pourquoi, j'ai décidé de créer le comité de pilotage des projets locaux. Ce comité a pour mission de soutenir et accompagner les initiatives locales et de faciliter leur mise en œuvre. C'est un rôle très important et je suis très fier de pouvoir accompagner les initiatives locales. C'est un rôle très important et je suis très fier de pouvoir accompagner les initiatives locales.

Plus je me suis occupé de ces projets, plus j'ai constaté que les initiatives locales ont souvent des idées et des projets qui sont très innovants et qui peuvent être très utiles pour le territoire. C'est pourquoi, j'ai décidé de créer le comité de pilotage des projets locaux. Ce comité a pour mission de soutenir et accompagner les initiatives locales et de faciliter leur mise en œuvre. C'est un rôle très important et je suis très fier de pouvoir accompagner les initiatives locales.

C'est pourquoi, j'ai décidé de créer le comité de pilotage des projets locaux. Ce comité a pour mission de soutenir et accompagner les initiatives locales et de faciliter leur mise en œuvre. C'est un rôle très important et je suis très fier de pouvoir accompagner les initiatives locales.

Les initiatives locales ont souvent des idées et des projets qui sont très innovants et qui peuvent être très utiles pour le territoire. C'est pourquoi, j'ai décidé de créer le comité de pilotage des projets locaux. Ce comité a pour mission de soutenir et accompagner les initiatives locales et de faciliter leur mise en œuvre. C'est un rôle très important et je suis très fier de pouvoir accompagner les initiatives locales.

En tant que maire, j'ai toujours été très intéressé par les initiatives locales et j'ai toujours été très intéressé par les initiatives locales. C'est pourquoi, j'ai décidé de créer le comité de pilotage des projets locaux. Ce comité a pour mission de soutenir et accompagner les initiatives locales et de faciliter leur mise en œuvre. C'est un rôle très important et je suis très fier de pouvoir accompagner les initiatives locales.

En tant que maire, j'ai toujours été très intéressé par les initiatives locales et j'ai toujours été très intéressé par les initiatives locales. C'est pourquoi, j'ai décidé de créer le comité de pilotage des projets locaux. Ce comité a pour mission de soutenir et accompagner les initiatives locales et de faciliter leur mise en œuvre. C'est un rôle très important et je suis très fier de pouvoir accompagner les initiatives locales.

En tant que maire, j'ai toujours été très intéressé par les initiatives locales et j'ai toujours été très intéressé par les initiatives locales. C'est pourquoi, j'ai décidé de créer le comité de pilotage des projets locaux. Ce comité a pour mission de soutenir et accompagner les initiatives locales et de faciliter leur mise en œuvre. C'est un rôle très important et je suis très fier de pouvoir accompagner les initiatives locales.

En tant que maire, j'ai toujours été très intéressé par les initiatives locales et j'ai toujours été très intéressé par les initiatives locales. C'est pourquoi, j'ai décidé de créer le comité de pilotage des projets locaux. Ce comité a pour mission de soutenir et accompagner les initiatives locales et de faciliter leur mise en œuvre. C'est un rôle très important et je suis très fier de pouvoir accompagner les initiatives locales.

## Les Travaux

Cette année 2020 nous été marquée par la réalisation de nombreux travaux de chantiers de services de qualité (réparation de fuites, reprises, électricité...) nous avons pu voir la réalisation de 2 chantiers importants non pas seulement sous la prime financière mais surtout la valeur ajoutée à forte qualité.

### Le Cimetière: Esthétique et Recueillement



Ces deux chantiers ont été réalisés au fil du temps et ont permis de créer un cimetière plus accueillant et esthétique. Les travaux ont été réalisés par nos équipes de qualité et ont permis de créer un cimetière plus accueillant et esthétique.

Le cimetière est un lieu de recueillement et de mémoire. Les travaux ont été réalisés par nos équipes de qualité et ont permis de créer un cimetière plus accueillant et esthétique.

### L'École: de l'eau de li-fout

Depuis quelques années, l'école de Li-fout est un lieu de vie et de travail. Les travaux ont été réalisés par nos équipes de qualité et ont permis de créer un cimetière plus accueillant et esthétique.

Les travaux ont été réalisés par nos équipes de qualité et ont permis de créer un cimetière plus accueillant et esthétique.

Nous sommes fiers de travailler avec nos clients et de leur offrir un service de qualité. Les travaux ont été réalisés par nos équipes de qualité et ont permis de créer un cimetière plus accueillant et esthétique.



## L'Impasse Moricholl Ferront : voirie et assainissement

Évaluation au millimètre.



Suite à la création d'une nouvelle habitation au front de l'Impasse, des travaux devaient être engagés. Contraints par des limites techniques et techniques d'usage, un assainissement par fosses septiques fut le choix de réparation intégrale de cette voie. Un accord avec les autorités locales dans le cadre du régime d'urgence a permis le démarrage de l'opération pendant les quelques semaines que l'absence de cette voie fut évitée, sans autre limitation, nous aurons dû réaliser d'assez nombreux travaux certainement en support d'autres travaux.

Les plans réalisés sont donc basés sur la réalisation de l'ouvrage, à savoir les 6

premières stations de chantier préparées par le constructeur et les méthodes prévues, afin d'assurer les normes de constructibilité à l'échelle des sites.

Par ailleurs, nous nous permettons de signaler les deux problèmes qui concernent surtout le secteur d'opération (il s'agit d'un secteur à usage agricole).



Nous sommes très intéressés par les renseignements que vous pouvez nous apporter. Nous sommes très intéressés par les renseignements que vous pouvez nous apporter. Nous sommes très intéressés par les renseignements que vous pouvez nous apporter. Nous sommes très intéressés par les renseignements que vous pouvez nous apporter.



## Un projet collaboratif

5000 sacs familiaux de la terre de terre de nos amis, témoins d'un projet commun avec une portée pour la pérennité : remettre en une portée finale avec 2 nouvelles salles de classes. Ce bâtiment sera équipé avec notre offre complète de VMC<sup>2</sup> en deux points de VMC<sup>2</sup>. Ce projet est né d'une volonté commune entre l'école, les PFA, les parents et la Mairie. Les choix effectués dans ce projet à installer dans un nouveau bâtiment sera d'abord principalement par l'équipe pédagogique. En effet, dans ce projet, il était une des premières étapes à l'élaboration de l'école de bâtiment selon le principe de l'école à installer : les deux nouvelles salles de classes. Ce bâtiment de bâtiment permettra de proposer une nouvelle salle de classe idéal pour la classe traditionnelle (et sera intégré à cette salle) qui sera une nouvelle salle de classe de classe, avec une salle à un usage spécifique pour les types de l'école, une salle de travail supplémentaire, des classes plus grandes et des salles de classe.

Des travaux de réaménagement de l'école actuelle seront réalisés afin de restaurer l'espace disponible de la classe traditionnelle, notamment par exemple une salle supplémentaire qui pourra être intégrée en 17<sup>ème</sup> classe ou même, plutôt que de réaménager un espace.

Le lancement des travaux est programmé pour fin juin 2025.



# Félicitations

Lolë LE HENAFF

Vous profitez de ce bulletin pour saluer Lolë LE HENAFF, agent commercial des grands distributeurs Techniques, spécialiste de la vente de produits professionnels et adaptés Techniques France. Elle est à l'honneur de ce magazine de progression, car elle a le plaisir de voir signifier des différents tests et préférences réalisés sur la station d'épuration dans le cadre de séjours pour donner suite aux besoins particuliers.

En plus des études et autres interventions, Lolë a eu le plaisir d'être aussi présente dans cet ouvrage.

Cette publication obtient comme une nouvelle étape technique dans son parcours professionnel.



« Ce n'est pas le titre qui honore l'homme,  
mais bien l'homme qui honore le titre »  
- Nicolas Machiavel -

Lydie BÜTZER



Lydie est agent territorial spécialiste des grands équipements publics depuis plus de 10 ans auprès des clients de nombreux de notre commune. Cette année elle a pu bénéficier de plusieurs techniques principales d'agents en tant que spécialiste.

Ses compétences et ses connaissances acquises au fil des années lui ont permis de développer ses conditions de travail grâce par le contact constant et être force de proposition pour l'actualisation des procédures d'urgence en particulier dans un contexte de restrictions sanitaires des services.








**Personnalisez** votre intérieur avec des **colorations uniques** et à tous les étages.  
**Salles de bain** / **salon**, **chambre**, **cuisine**, **escaliers**... Des colorations uniques à **vos envies**.

contact@mycolordesign.fr - 06 80 81 91 88  
[www.mycolordesign.fr](http://www.mycolordesign.fr)

avec  
**David PLATIER**  
 06 30 76 50 81  
 Couleurs - Plâtres - Peintures  
 10 rue de la Chapelle - 93000 Paris  
[www.davidplacier.com](http://www.davidplacier.com)

  
 Conception informatique  
 à temps partagé  
 06 76 76 12 87  
[www.a501.fr](http://www.a501.fr)  
 10 rue de la Chapelle - 93000 Paris  
 10 rue de la Chapelle - 93000 Paris

*Les Chambres de la Renaissance*

Ce Palace de Saint-Germain est un exceptionnel lieu d'hébergement de caractère entièrement rénové et équipé  
 100 chambres indépendantes avec parking souterrain.

100 chambres indépendantes  
 100 m² de terrasses  
 Les 100 Chambres de la Renaissance  
 06 70 07 02 07  
[www.les100chambres.com](http://www.les100chambres.com)



# Le Centre de Première Intervention - Non Intégré de Chazey - Ste Julie



## Présentation des services des communes de Chazey-sous-Bois

Le centre de secours regroupe les communes de Chazey-sous-Bois et Sainte-Julie. Il est piloté par un VSAI (Syndicat Intercommunal à vocation unique) sous la responsabilité du Président Thierry PÉZAT et sous l'autorité du chef de corps Olivier MAILLET. Il est composé de 12 sapeurs-pompiers titulaires dynamiques ainsi qu'un adjoint et qui se mettent à la disposition des populations, de jour comme de nuit, années de travail.

Nous réalisons en moyenne 115 interventions par an.

## Présentation

Dans ses conditions réglementaires, il desire nécessairement être disponible pour toutes les formations initiales et de perfectionnement. Une période de formation initiale de 11 jours minimum obligatoire répartie sur plusieurs modules :

- Sécurité,
- Protection des biens et de l'environnement,
- incendie,

pour répondre et permettre au secours rapide pendant l'intervention et intervenir aux accidents.

Nous réalisons pour toutes les tâches, uniquement de personnes motrices, disponibles et formées, attachées à répondre au profit des autres au sein d'une équipe soudée.

## Missions

Le centre de secours doit être en mesure d'intervenir en 10 minutes sur les communes de Chazey-sous-Bois et Sainte-Julie, les missions de base suivantes :

- Intégration secours à personnes (pertes, malaises, traumas...)
- Protection des biens et de l'environnement
- Une protection contre incendie

## Engagement - Service volontaire, gratuit sans avoir 17

Cet engagement s'inscrit en droit dans un cadre volontaire et sans salaire.



En résumé, il est régi par quelques conditions :

- Avoir 16 ans au moins,
- Avoir moins de 25 ans,
- Résider légalement en France,
- Avoir de ses droits civiques,
- Avoir la concentration ininterrompue avec l'arrivée des fonctions,
- Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique exigées,
- Avoir satisfait de notation aux 10 minutes.

Pour les personnes intéressées de 16 ans à 25 ans  
Contactez nous : 04.78.48.24.74  
Tel : 04.78.48.24.74 ou 04.78.48.24.74  
Centre de secours CMA019 - Chazey - Ste Julie

## Le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public administratif local agissant dans le domaine de l'action sociale. Le CCAS est rattaché à la commune, mais il bénéficie de ressources propres et d'un conseil d'administration, composé pour moitié de membres élus parmi les membres du Conseil municipal et pour moitié de membres extérieurs nommés à l'unanimité d'un collège par le président de l'assemblée communale.

Si l'existence d'un CCAS est facultative pour les communes de moins de 100 habitants, l'arrêté royal a fait le choix de mettre en place un CCAS pour accompagner tout village en situation de fragilité sociale quel que soit son type de population rurale.

Le CCAS assure une action générale de prévention et de accompagnement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées (Associations Francophones CCAS) et peut intervenir sous forme de prestations personnalisées au cas par cas.

En outre de notre commune, le CCAS développe différentes activités et missions liées au territoire, notamment d'entraide avec les populations concernées : aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées ou enfants ou familles en difficulté, aide contre les incivilités... Il accompagne les usagers à l'inscription des demandes de droits ou des lignes (aide matérielle, MA, aide aux personnes âgées...) et intervient également dans toute action facultative :

actions d'urgence, aide alimentaire... Plusieurs actions sont réalisées annuellement sur des thématiques pour répondre aux personnes concernées. Parallèlement le CCAS souhaite maintenir sa présence auprès des personnes âgées et des autres concernés par la distribution de ces prestations pour les aider et accompagner les autres.

Des ressources humaines dédiées ont été mises à disposition du CCAS, ainsi qu'un réseau local de communication : relation d'une adresse mail de contact [ccas@ccas.wallon.be](mailto:ccas@ccas.wallon.be), mise en place de permanences physiques les 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois, entre 9h et 11h à la Maison d'Associations, la 1<sup>re</sup> permanence sociale le vendredi 10h-12h au 501 et le 15. Enfin, le CCAS ne déroge aucun principe spécifique de distinction de celui de la commune pour faciliter nos interventions.

Le premier trimestre 2023 sera dédié à la réalisation d'une enquête des besoins au sein des usagers. Tous les jours vous pourrez également dans notre bureau ou lettre, un questionnaire anonyme consacré à votre avis. Plusieurs initiatives sont prévues et nous serons en mesure de vous accompagner dans les besoins de la commune.

Des heures et jours dédiés aux besoins de la commune, le CCAS poursuit ses actions d'accompagnement auprès de nombreux villages dans la commune, ainsi individualisé. Il propose un accompagnement personnalisé.



L'école communale de Sierre-Juba compte pour l'exercice scolaire 2022-2023 un territoire de 10 classes réparties sur 8 classes, une école annexe et deux agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ASTEM).

Ces professionnels assurent leurs missions auprès des enfants de la petite à la grande section de maternelle. Ils sont présents notamment pour accompagner les enfants dans l'acquisition de l'autonomie, partager l'activité en classe des activités pédagogiques proposées par l'enseignant ou encore, assurer la sécurité et l'hygiène des enfants, des locaux et du matériel.

Depuis plusieurs mois, professionnels et élèves participent de nouvelles initiatives de travail autour du territoire. Les activités réalisées au temps du passage et de convivialité sont diverses plus tout,

principalement les activités ludiques. Les premières illustrations des locaux et du matériel ont été mises pour garantir une maintenance constante, l'implémentation de travaux a permis à notre école de rester ouverte et accueillie favorable des enfants inscrits.

Les travaux réalisés appliqués en milieu scolaire ont permis l'Education Nationale à supporter les services scolaires grâce au passé. Les agents ne sont plus pour autant tombés sous l'œil et sont maintenant sur ceux de l'école scolaire. En outre, les initiatives pédagogiques, dans ce contexte scolaire, la municipalité participe au financement d'une partie de la classe de maternelle des classes de l'ÉCOLE et CASI dans un but de soutien de l'activité pédagogique.

Pour la sécurité et le bien-être de tous,  
nous te recommandons de respecter les consignes de stationnement aux abords de l'école.



## Le RAMI / LAB

Le Réseau des arts et des métiers (RAMI) est un service pour tous!

C'est par l'association LAB & L'Association des Métiers de l'Art (AMA) que RAMI a accueilli les deux sites. Il s'agit d'un service qui accompagne les pratiques de tous ceux qui aiment et travaillent par l'art et le métier.

### RAMI en bref

#### Objectifs des services

Permettre à des artistes en recherche d'un mode de gestion d'être mis en lien avec les professionnels qui peuvent accueillir leur œuvre. Pour cela, nous sommes le RAMI par mail : [lab@associationlab.org](mailto:lab@associationlab.org) ou, en trouvant un artiste en lien à la page, le service spécialisé et les questions.

Accompagner les artistes dans la gestion des œuvres de leurs ateliers ou lieux d'exposition : manifestations, ainsi que simple peuplé, installation de fin de soirée.

Des permanences téléphoniques, sur les horaires d'ouverture de fin à fin sur le 01 42 97 01 94.

Des permanences physiques sont mises en place sur la commune de Paris sur deux sites le 01 42 97 01 94. Elles sont mises à disposition de tous ceux qui souhaitent sur Champs-Élysées, Rue, Saint-Germain, Les Halles, Le Marais, Bois de Boulogne et Bois de Vincennes de la commune.

La gestion des permanences est un ligne sur le site : <http://www.associationlab.org>

Service à grande échelle pour :

#### Service des manifestations

Organiser des temps collectifs à destination des artistes de la ville et des groupes à une période les semaines suivantes accompagnés de leur lieu d'exposition. L'objectif est de favoriser le développement professionnel des artistes autour de réseaux de proximité de leur discipline, et de mieux les connaître, mais aussi de leur offrir un espace de travail de la forme ou de la couleur des pratiques par exemple.

Organiser des temps d'échanges entre artistes amateurs et professionnels de leur pratique professionnelle de gestion.

Proposer des formations pour la réalisation et le perfectionnement des

compétences des professionnels de la gestion d'œuvres d'art et de services professionnels.

Sur les temps collectifs, échanges ou formations, des intervenants extérieurs peuvent être sollicités pour intervenir sur des thématiques spécifiques : distribution de flyers, outils numériques. Nous avons un studio mobile de 100 à 150 m<sup>2</sup> au Marais-Bois de Vincennes.

### Modalités de contact et d'inscription

Tous artistes/réseau de cinq ou temps collectifs sans inscription d'une compagnie pour une petite manifestation sur le site du RAMI ou sur les thématiques de la ville ou sport sans inscription sur le service d'une manifestation pour accéder à l'équipement des lieux publics.

Enfin, nous nous sommes mis en contact avec le RAMI pour proposer un service de la commune institutionnelle pour un lieu à la culture de participer au développement de nos lieux.

Offrez-nous à votre connaissance de RAMI sur son Facebook : <https://www.facebook.com/associationlab>





C'est une soirée particulière qui sert de point de rencontre pour tous ceux qui s'intéressent aux bibliothèques. C'est souvent, plus encore qu'ailleurs, l'occasion de partager ses expériences et de discuter de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas.

Depuis juin, des ateliers de travail ont été organisés à l'échelle de la région pour discuter de la situation des bibliothèques et des enjeux liés à leur développement.

Ces ateliers ont permis de discuter de la situation des bibliothèques et de définir des pistes de travail. Les enjeux liés à leur développement ont été discutés pour la première fois de manière structurée et collective. Pour que ces enjeux soient pris en compte dans les décisions, les ateliers ont permis de définir des recommandations et des pistes de travail. Ces ateliers ont permis de discuter de la situation des bibliothèques et des enjeux liés à leur développement.

Comme toutes les soirées, nous avons fait beaucoup de rencontres et de partages. Nous avons beaucoup discuté de la situation des bibliothèques et des enjeux liés à leur développement.

C'est une soirée qui sert de point de rencontre pour tous ceux qui s'intéressent aux bibliothèques. C'est souvent, plus encore qu'ailleurs, l'occasion de partager ses expériences et de discuter de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas.

Les ateliers de travail ont permis de discuter de la situation des bibliothèques et des enjeux liés à leur développement.

Ces ateliers ont permis de discuter de la situation des bibliothèques et des enjeux liés à leur développement.

Ces ateliers ont permis de discuter de la situation des bibliothèques et des enjeux liés à leur développement.

Ces ateliers ont permis de discuter de la situation des bibliothèques et des enjeux liés à leur développement.

**Mercredi 11h à 13h**  
**Mercredi 14h à 16h**  
**Mercredi 17h à 19h**



## Les P'tits Julicyens

L'association propose sur la commune, la gestion d'un accueil périscolaire et offre une destination des enfants de plus de 3 ans concernés à l'école du village. Un accueil fréquentant régulièrement au moins une fois la semaine depuis le rentrée 2020.

Les temps éducatifs périscolaires se font les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

Un accueil périscolaire se poursuit au groupe dans le cadre de plus nombreux ateliers par la municipalité et le CAF de l'Isère. Aussi, une attention peut être accordée de manière régulière au moins une fois par semaine de 7h à 8h30.

L'accueil sur le temps méridien est assuré de 12h30 à 13h30 et se fait en temps pour le maximum des élèves en un temps d'activité récréative.

L'équipe composée d'animateurs diplômés et bénévoles par la commune, locale 03381, propose des activités de loisir éducatives favorisant la bien-être, le confort et l'épanouissement de l'enfant, des activités ludiques, musicales,

manipulatives et sportives sont aussi proposées.

L'association est gérée par un Conseil d'Administration composé de 8 membres élus. Les propositions budgétaires générales sont votées le conseil d'Administration à une session. L'association, souhaite rencontrer ses membres et fait un appel à mobilisation !

**Président** : Catherine Puyric, **Vice-président** : Lucienne Hédine, **Secrétaire** : **Présidente déléguée** :

**Présidente déléguée** :

**Vice-Présidente** : Lucienne Hédine

**Présidente déléguée** : Lucienne Hédine

**Présidente déléguée** : Lucienne Hédine

**Présidente déléguée** : Lucienne Hédine

Une liste de 800 noms est établie au mois de mai 2021 et les conditions sont votées le 15/05/2021.

Vous souhaitez obtenir des informations sur le fonctionnement de l'association ou inscrire votre enfant ?

[lespetitsjulicyens@orange.fr](mailto:lespetitsjulicyens@orange.fr)  
téléphone du 04 78 21 01 01





# L'Urbanisme

Un D.U., susceptible d'intervenir sur le site internet de votre commune, constitue le règlement qui applique pour la construction d'un bâtiment sur le territoire communal. Une D.U. concerne donc toujours une maison, un garage, une piscine, un accès, ou encore un acte de joint, un abriement d'arbustes ou d'équipement pour maintenir cette construction.

Il existe deux types de documents : les permis de construire (PC) et les déclarations préalable (DP). Un D.U. constitue toujours une première étape d'un règlement d'urbanisme.

Les documents D.U. sont téléchargeables sur le site internet : services publics.

Cette page est utilisable uniquement pour :

Type de construction envisagée après un acte de joint	En quoi consiste	Niveau d'intervention	
		Niveau local (mairie communale)	Niveau régional (région wallonne)
Modifications des volumes et/ou de planches d'appareillages		Communale	
PC			
Modifications des volumes et/ou de planches d'appareillages		Communale	
Modifications d'appareillages ou de matériaux utilisés		Communale	
DP			
Modifications des volumes et/ou de planches d'appareillages		Commune et Province	Communale
Modifications d'appareillages ou de matériaux utilisés		Commune et Province	Communale
DP			
Modifications des volumes et/ou de planches d'appareillages		Province et Région	

**Attention :** un acte de joint ne se limite pas à un permis de construire. Les modifications des volumes, des matériaux utilisés et des planches d'appareillages nécessitent également un acte de joint.

Un D.U. concerne les demandes sur le D.U. mais pour un permis de construire et DP il faut une déclaration préalable, délivrée au préalable des différents acteurs.

La construction des documents est facilitée par l'automatisation des données, mais, les documents doivent être complétés à l'aide de [des outils adaptés](#), vous devez être [autorisés à utiliser ces données en fonction de votre rôle](#).

- Où se situe mon terrain sur la commune?
- Les plans de la parcelle sur la construction s'aligne sur le réseau existant ou les zones bleues qui respectent les limites de parcelles ?
- Les dimensions de ma construction sont-elles correctes selon les règles ?
- Mon projet fait-il bien apparaître les éléments de toit et la partie du toit ?
- Les photos de la zone de construction, le proximité et la distance sont elles jointes ?
- Le projet, avec ses volumes, ses formes, ses couleurs, s'intègre-t-il pleinement dans l'environnement ?

En cas de doute, nous vous invitons à consulter les règles inscrites au D.U. ou nos agents des règles d'urbanisme, pour permettre une bonne fin.

Enfin, la plupart des constructions doivent être au minimum réglées tous par la propriété, selon l'usage de fin des travaux (pour la zone, voir DP).



## L'Urbanisme

Le D.U. consulte directement sur le site internet de votre commune, consulte le règlement d'urbanisme applicable pour la construction d'un bâtiment sur le territoire communal. Que l'on construise dans une zone à urbanisme contrôlé, un garage, une piscine, un accessoire, ou encore un abri de jardin, un abriement d'arbustes ou d'équipements pour maintenir votre construction.

Il existe deux types de documents : les permis de construire (PC) et les déclarations préalables (DP) à l'urbanisme (selon le cas échéant les documents d'urbanisme en vigueur).

Les documents D.U. sont téléchargeables sur le site internet : services publics

Voici quel est votre rôle en tant que citoyen :

Type de construction soumise aux règles de D.U.	En quel cas	Régime d'urbanisme	
		Document d'urbanisme à l'échelle communale D.U. ou Règlement d'urbanisme	Document d'urbanisme à l'échelle communale D.U. ou Règlement d'urbanisme
Construction d'un bâtiment à usage d'habitation		D.U.	
Construction d'un bâtiment à usage d'habitation ou Construction d'un bâtiment à usage d'habitation		D.U.	
Construction d'un bâtiment à usage d'habitation ou Construction d'un bâtiment à usage d'habitation ou Construction d'un bâtiment à usage d'habitation		Document d'urbanisme	D.U.
Construction d'un bâtiment à usage d'habitation		Document d'urbanisme	

**Document d'urbanisme** : permet de savoir si un projet de construction est autorisé. Tous les projets de construction sont soumis à ce document.

Le D.U. consulte les documents de D.U. mais pour un permis de construire et DP il doit aussi consulter les documents d'urbanisme en vigueur sur le territoire communal.

La construction des bâtiments est soumise aux règles de D.U. mais, les documents d'urbanisme à l'échelle communale, sont soumis au D.U. pour les permis de construire et DP.

- Où se situe mon terrain sur la commune ?
- Les plans de la parcelle pour la construction s'inscrivent-ils dans les zones définies par le règlement d'urbanisme de la commune ?
- Les dimensions de ma construction sont-elles conformes à celles du règlement ?
- Mon projet respecte-t-il les exigences des documents de D.U. ou du règlement ?
- Les plans de la zone de construction, le permis de D.U. ou les documents d'urbanisme de la commune ?
- Le projet, avec ses mesures, ses formes, ses hauteurs, s'inscrit-il pleinement dans l'urbanisme de la commune ?

En cas de doute, vous pouvez vous adresser aux services de D.U. de votre commune.

Enfin, le respect des règles d'urbanisme, pour permettre une construction

bonne, la plupart des constructions doivent être en conformité avec les règles de D.U. ou du règlement d'urbanisme de la commune.

Juni 2021	
1	1. Juni
2	2. Juni
3	3. Juni
4	4. Juni
5	5. Juni
6	6. Juni
7	7. Juni
8	8. Juni
9	9. Juni
10	10. Juni
11	11. Juni
12	12. Juni
13	13. Juni
14	14. Juni
15	15. Juni
16	16. Juni
17	17. Juni
18	18. Juni
19	19. Juni
20	20. Juni
21	21. Juni
22	22. Juni
23	23. Juni
24	24. Juni
25	25. Juni
26	26. Juni
27	27. Juni
28	28. Juni
29	29. Juni
30	30. Juni

Juli 2021	
1	1. Juli
2	2. Juli
3	3. Juli
4	4. Juli
5	5. Juli
6	6. Juli
7	7. Juli
8	8. Juli
9	9. Juli
10	10. Juli
11	11. Juli
12	12. Juli
13	13. Juli
14	14. Juli
15	15. Juli
16	16. Juli
17	17. Juli
18	18. Juli
19	19. Juli
20	20. Juli
21	21. Juli
22	22. Juli
23	23. Juli
24	24. Juli
25	25. Juli
26	26. Juli
27	27. Juli
28	28. Juli
29	29. Juli
30	30. Juli
31	31. Juli

August 2021	
1	1. August
2	2. August
3	3. August
4	4. August
5	5. August
6	6. August
7	7. August
8	8. August
9	9. August
10	10. August
11	11. August
12	12. August
13	13. August
14	14. August
15	15. August
16	16. August
17	17. August
18	18. August
19	19. August
20	20. August
21	21. August
22	22. August
23	23. August
24	24. August
25	25. August
26	26. August
27	27. August
28	28. August
29	29. August
30	30. August
31	31. August

September 2021	
1	1. September
2	2. September
3	3. September
4	4. September
5	5. September
6	6. September
7	7. September
8	8. September
9	9. September
10	10. September
11	11. September
12	12. September
13	13. September
14	14. September
15	15. September
16	16. September
17	17. September
18	18. September
19	19. September
20	20. September
21	21. September
22	22. September
23	23. September
24	24. September
25	25. September
26	26. September
27	27. September
28	28. September
29	29. September
30	30. September

Oktober 2021	
1	1. Oktober
2	2. Oktober
3	3. Oktober
4	4. Oktober
5	5. Oktober
6	6. Oktober
7	7. Oktober
8	8. Oktober
9	9. Oktober
10	10. Oktober
11	11. Oktober
12	12. Oktober
13	13. Oktober
14	14. Oktober
15	15. Oktober
16	16. Oktober
17	17. Oktober
18	18. Oktober
19	19. Oktober
20	20. Oktober
21	21. Oktober
22	22. Oktober
23	23. Oktober
24	24. Oktober
25	25. Oktober
26	26. Oktober
27	27. Oktober
28	28. Oktober
29	29. Oktober
30	30. Oktober
31	31. Oktober

November 2021	
1	1. November
2	2. November
3	3. November
4	4. November
5	5. November
6	6. November
7	7. November
8	8. November
9	9. November
10	10. November
11	11. November
12	12. November
13	13. November
14	14. November
15	15. November
16	16. November
17	17. November
18	18. November
19	19. November
20	20. November
21	21. November
22	22. November
23	23. November
24	24. November
25	25. November
26	26. November
27	27. November
28	28. November
29	29. November
30	30. November

Dezember 2021	
1	1. Dezember
2	2. Dezember
3	3. Dezember
4	4. Dezember
5	5. Dezember
6	6. Dezember
7	7. Dezember
8	8. Dezember
9	9. Dezember
10	10. Dezember
11	11. Dezember
12	12. Dezember
13	13. Dezember
14	14. Dezember
15	15. Dezember
16	16. Dezember
17	17. Dezember
18	18. Dezember
19	19. Dezember
20	20. Dezember
21	21. Dezember
22	22. Dezember
23	23. Dezember
24	24. Dezember
25	25. Dezember
26	26. Dezember
27	27. Dezember
28	28. Dezember
29	29. Dezember
30	30. Dezember
31	31. Dezember

Januar 2022	
1	1. Januar
2	2. Januar
3	3. Januar
4	4. Januar
5	5. Januar
6	6. Januar
7	7. Januar
8	8. Januar
9	9. Januar
10	10. Januar
11	11. Januar
12	12. Januar
13	13. Januar
14	14. Januar
15	15. Januar
16	16. Januar
17	17. Januar
18	18. Januar
19	19. Januar
20	20. Januar
21	21. Januar
22	22. Januar
23	23. Januar
24	24. Januar
25	25. Januar
26	26. Januar
27	27. Januar
28	28. Januar
29	29. Januar
30	30. Januar
31	31. Januar

Februar 2022	
1	1. Februar
2	2. Februar
3	3. Februar
4	4. Februar
5	5. Februar
6	6. Februar
7	7. Februar
8	8. Februar
9	9. Februar
10	10. Februar
11	11. Februar
12	12. Februar
13	13. Februar
14	14. Februar
15	15. Februar
16	16. Februar
17	17. Februar
18	18. Februar
19	19. Februar
20	20. Februar
21	21. Februar
22	22. Februar
23	23. Februar
24	24. Februar
25	25. Februar
26	26. Februar
27	27. Februar
28	28. Februar
29	29. Februar
30	30. Februar

März 2022	
1	1. März
2	2. März
3	3. März
4	4. März
5	5. März
6	6. März
7	7. März
8	8. März
9	9. März
10	10. März
11	11. März
12	12. März
13	13. März
14	14. März
15	15. März
16	16. März
17	17. März
18	18. März
19	19. März
20	20. März
21	21. März
22	22. März
23	23. März
24	24. März
25	25. März
26	26. März
27	27. März
28	28. März
29	29. März
30	30. März
31	31. März

April 2022	
1	1. April
2	2. April
3	3. April
4	4. April
5	5. April
6	6. April
7	7. April
8	8. April
9	9. April
10	10. April
11	11. April
12	12. April
13	13. April
14	14. April
15	15. April
16	16. April
17	17. April
18	18. April
19	19. April
20	20. April
21	21. April
22	22. April
23	23. April
24	24. April
25	25. April
26	26. April
27	27. April
28	28. April
29	29. April
30	30. April

Mai 2022	
1	1. Mai
2	2. Mai
3	3. Mai
4	4. Mai
5	5. Mai
6	6. Mai
7	7. Mai
8	8. Mai
9	9. Mai
10	10. Mai
11	11. Mai
12	12. Mai
13	13. Mai
14	14. Mai
15	15. Mai
16	16. Mai
17	17. Mai
18	18. Mai
19	19. Mai
20	20. Mai
21	21. Mai
22	22. Mai
23	23. Mai
24	24. Mai
25	25. Mai
26	26. Mai
27	27. Mai
28	28. Mai
29	29. Mai
30	30. Mai
31	31. Mai

# 2021

calendrier



## Révision du PLU

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui met en œuvre un projet de territoire et qui guide le développement des modes d'aménagement pour toute l'habitat des constructions et d'aménagements.

Il doit être respecté par toute personne ou organisme souhaitant réaliser un projet immobilier (particuliers, promoteurs immobiliers, entreprises, personnes publiques.)

La version actuelle du PLU de Sainte-Julie date de 2008. La réglementation associée à l'urbanisme et à l'aménagement, le schéma de territoire territorialiste ainsi que le village et ses habitants ont depuis bien évolué. Nous avons pu constater également à la suite de la loi N° 101 le rôle plus important donné notamment en matière d'urbanisme avec la suppression des surfaces minimales des terrains (permis toujours plus petits) pour des constructions et la suppression du COE (coefficient d'occupation des sols). Il est donc temps de procéder à la révision de ce document.

Les objectifs de cette procédure sont :

- Définir le projet d'aménagement global du territoire communal pour les 10-15 années à venir ;
- Définir les conditions de développement de la commune en fonction de son potentiel naturel et des contraintes du territoire ;
- Définir les espaces à préserver en raison de leur nature patrimoniale, naturelle ou agricole ;
- Définir les politiques publiques liées à l'habitat, au transport et aux équipements ;
- Réguler l'usage des sols.

À l'expiration de ce document réglementaire un nouvel règlement de

plusieurs années entre les élus, les habitants et les autorités publiques.

En termes d'urgence, le Conseil Municipal du 18 juin 2018 a validé le lancement de la révision du PLU de Sainte-Julie. Cette délibération a également validé le rôle de la réglementation qui sera mise en œuvre pendant la durée de la procédure. En effet, habitants de Sainte-Julie, vous pouvez trouver votre avis en imprimant les documents sur le site web de Sainte-Julie, soit via un régime d'urgence en mairie, soit en déposant directement au maire, par courrier à l'adresse de la mairie tel par exemple : [secretariat.mairie@saintejulie.fr](mailto:secretariat.mairie@saintejulie.fr) et ceci sur tous les thèmes inclus dans le PLU (zones constructibles, surface de nouvelles constructions, densité élevée de village...

Par ailleurs, le 7 octobre 2018, l'Agence d'Urbanisme d'Alsace a présenté ses deux ateliers de concertation de la commune de Sainte-Julie. En ce qui concerne les représentations au Conseil Municipal a été réalisé également afin de valider l'orientation que nous souhaitons donner à Sainte-Julie dans les prochaines années, et donc les points saillants de notre futur PLU (les documents relatifs à cette procédure sont téléchargeables régulièrement sur le site internet de la commune.

**Tous les citoyens sont invités, dès le 18 Juin, à se rendre à un appel public permettant de choisir le bureau d'étude et d'identifier quinze accompagnateurs potentiels qui se tiendront en contact avec les élus pendant toute la durée de la procédure.**







**Plan de l'Air Breton :** « des conseils et un soutien financier pour aider les propriétaires à améliorer leur logement.

Les dispositifs d'aides de la CEM permettent aux propriétaires occupants et bailleurs de logements situés sur les 58 communes de l'intercommunalité de communes de l'aire de l'air de l'air (IAA) de bénéficier d'aides importantes pour les travaux de travaux d'économie d'énergie, d'adaptations verticales ou de rafraîchissement passif.

De nombreux propriétaires occupants ont profité et profitent encore de ces aides pour améliorer leur logement grâce à des aides substantielles, et les conseils avisés.

En tant qu'intercommunalité en matière de GEMM le CC de l'Agglomération de Rennes, la CEM, le Conseil Départemental de l'Air et l'Agence Régionale de l'Environnement de Bretagne assurent le soutien logement.

Des conseils sont délivrés par la CEM pour accompagner dans vos projets, des projets adaptés et indépendants.

Sur les 58 communes, grâce au Plan de l'Air Breton, ce sont les logements de niveau élevé qui bénéficient du Plan de l'Air Breton.

#### Finances Interactif 1

**Si votre projet concerne l'adaptation de votre logement à une déficience sensorielle**

Contactez l'ALEG au 02 99 54 11 44



**Si votre projet concerne l'adaptation de votre logement à une déficience visuelle**



Financer vos adaptations à l'Agence Régionale de l'Environnement de Bretagne, il est bénéfique.



**ATTENTION :** ces travaux ne sont pas financés tant que les travaux d'urgence n'ont pas été réalisés.

## L'Environnement

La commission Environnement organise plusieurs activités :

La fleurissement qui agit sur l'harmonie de notre village et offre aux habitants l'occasion de partager un moment agréable lors de sa journée dédiée au patrimoine des jardins (du 2001, cette journée se déroule le samedi 20 Mai). Nous comptons sur votre présence pour apporter les couleurs de nos jardins.



La décoration du village pour la période de Noël est aussi l'une de nos responsabilités. Après quelques années de répit, les décorations ont été réinstallées à l'entrée de nos communes.

De nouvelles décorations seront prévues l'an prochain. La commission réfléchit également à l'organisation d'événements de Noël en accord et en plus étroit avec nos habitants.

Nous vous invitons aussi à participer dans un projet concernant les jardins de nos communes (le village municipal a un affaiblissement le samedi de voir des citoyens bénévoles participer à, abriter dans les communes) mais aussi entre les communes voisines. Plusieurs étapes (parcours, qualifications, ballades, communications) sont prévues ce projet dans lequel nous les membres de la commission sont impliqués.

Enfin, nous envisageons également une journée de nettoyage du village, comme nous l'avons déjà fait auparavant. Cette date est maintenant de voir celui de nos enfants, certains la garder après le lycée!

Le dimanche Sainte-Julie  
PROPRE et fleurissante  
le samedi 20 avril 2001.







## La Communication

La Commission Communication, a pour mission de rassembler l'ensemble des idées et suggestions de tous ce qui se passe sur le territoire.

**Apprenez à communiquer avec nos élus, à travers différents outils de communication, pour une meilleure relation.**

**Membres :** Nicolas HUBERT, Nicolas GILBERT, Olivier JOLY, Sébastien BOUTCHER, Sébastien

La situation actuelle implique que nous travaillons tous ensemble à quel point l'optimisation de tous les moyens de communication est indispensable.

L'ensemble de la commission communication a élaboré un moyen simple et le plus proche de vous, pour vous accompagner au mieux en vous permettant d'accéder à un maximum d'informations qui peuvent compléter votre quotidien.

C'est pour cela, que dès le mois de mars, vous avez pu trouver dans vos boîtes aux lettres des prospectus vous informant que l'application mobile (PACT) pouvait être téléchargée par toutes les personnes étant abonnées d'accès aux informations sur la Seine-Normandie et sur les services, activités et événements autour de notre zone.

(Évidemment téléchargeable sur smartphone ou tablette).



Toutes nos vidéos

**06 92 97 06 97**

Accédez à toutes nos vidéos, actualités et news sur **www.seine-normandie.com**

**www**

**06 92 97 06 97**

**06 92 97 06 97**

Commencez votre voyage

Écrivez nous vos idées et suggestions

**06 92 97 06 97**



Partagez vos idées et suggestions sur le point de vue.

Le page Facebook officielle de notre village a été reprise par notre équipe. Depuis cet été nous partageons tout en direct pour la région plus de 1000 photos et vidéos prises de travail dans un objectif pour faire évoluer votre page afin qu'elle soit plus dynamique.

[www.seine-normandie.fr](http://www.seine-normandie.fr)

En son côté, le site internet de Seine-Normandie est également révisé et prendra les modifications seront apportées, sur les techniques, afin qu'il soit plus clair et précis.

*Seine-Normandie*  
en 2014

Sur le Seine-Normandie en Bref et vous parviendrez de façon régulière. Vous pourrez remarquer les changements effectués des différentes commissions qui seront amenés pour votre bien-être à Seine-Normandie.

Pour que la communication fonctionne, elle doit être un échange. Alors n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, suggestions, demandes, par mail, téléphone, réseaux sociaux, ou courrier.



C'est une vieille association, où les plus expérimentés fabriquent les instruments, la batterie, la grosse caisse, la trompette de concert ou les écornelles. Tous s'engagent pour les manifestations, mais tous participent aux cérémonies officielles de St Marc, de St Jean, de St Vincent ou notamment le 14 juillet.

Tous aiment également aux côtés des jeunes les St Vincent qui deviennent leurs parents.

C'est avec grand plaisir que nous accueillons une partie nombreuse pour le St Marc le 14 juillet et les St Vincent.

Nous nous engageons à l'entretien et à l'achat de matériel pour être encore plus performants, plus, et donc être prêts de venir pour d'autres institutions, communes d'Alsace ou de la région.

## Le Club des Mésanges

Le Club des Mésanges a été créé il y a une dizaine d'années. Appareillé, une bonne partie de ses St Vincent, se réunit tous les dimanches à la Maison Jeunesse de 14h30 à 17h30 pour jouer les cartes, se divertir et surtout faire une partie de pétanque. Mémorable et le temps se passe vite... et bien sûr partager une bonne croquette pour se retrouver tous ensemble et partager un bon après-midi très agréable.

Une fois par semaine on des réunions. Elles ont lieu à Noël, un dimanche, puis à l'Épiphanie, aux carnavals et les anniversaires (un repas de Noël et un autre autour d'une vente de bougies ou d'un repas de Noël, tous réunis pour la fête de Noël). On aime aussi faire des fêtes de Noël, un dimanche, puis à l'Épiphanie, aux carnavals et les anniversaires (un repas de Noël et un autre autour d'une vente de bougies ou d'un repas de Noël, tous réunis pour la fête de Noël).

Pour tous renseignements sur le club des mésanges, vous pouvez contacter un membre du bureau :

Présidente : Mme GILBERT Marie-Claire au 03 83 97 36 00

Vice-présidente : Mme BOBBI Brigitte au 03 83 97 36 00

Treasurière adjointe : Mme LEBLANC Lucette

Secrétaire : Mme BERTHÉ Sabine

autres membres : M. BENOÎT Frédéric et M. GILBERT Jean-Louis



**COMPTES CAS**  
**COMPTES CAS**

07.88.00.90.94




Aliments et soins  
 07.88.00.90.94  
 06.84.87.18

**GABC DU TROUJET**  
 (Ponsard - Fleury - Puy-Giffard)

# Ressorts de l'Ain

Compression  
 Traction  
 Révision



Professionnels & particuliers  
[www.ressorts-de-lain.fr](http://www.ressorts-de-lain.fr)

# PIZZA

## LE Troulon

Pizzas à coupe de...

SAISONNIÈRE  
 PIZZA À LA CARRE  
 MONTÉE  
 SAISONNIÈRE  
 DÉLIVRÉE

06 24 55 68 65





## Le Club de l'ASEGF Tir à l'Arc Ste-Julie

Le club de l'ASEGF Tir à l'Arc Sainte-Julie accueille tous débutants amateurs de manière à votre disposition le terrain qui vous permet de pratiquer votre passion quel que soit le lieu offert à pratiquer soit sur une distance de 18m à différentes distances pouvant aller jusqu'à 70m.

C'est ainsi, nous proposons de la salle fédérale (tir sur cible) ou un Buggy de tir sur cible à la mesure à une distance de 18 m sur cible fixe.

**Pré-requis :** un club sportif ou une expérience préalable tir sur cible de 18m permettrait les jeunes de 12 ans, et une licence tir à l'arc de l'ASEGF ou d'un autre fédérateur, nous recommandons de venir vêtements de tir à l'arc pour le plaisir, mais pour faire de la compétition.

Pour plus de détails pour nous écrire/visitez notre page sportive sur le site de l'ASEGF sur le jeu de tir :

Président : Régis de la Roche  
Secrétaire adjointe : Nathalie Humbert.



## Le Comité d'Animation

Il existe à côté de votre Assemblée Générale avec une forte participation des Adhérents et Adhérentes, différents et de plusieurs niveaux.

Puis notre semaine de l'été et le festival à deux fois par semaine, offre des manifestations à permis à chacun de venir et d'être profité pour un bien-être, personnel et collectif.

Nous rappelons nos manifestations prévues et malheureusement annulées en raison de la crise sanitaire : les stages (en particulier ceux de l'Association France et Suisse sont limités) la marche des Combattants Français sur les arènes de la Vallée, les Fêtes Nationales, nous oublier les 80 ans du Comité, pour nous, plus grand espoir, que nous puissions organiser un événement 2021 en face des Comités régionaux, par le biais des fêtes sur le thème de la vie pour le 80<sup>ème</sup> anniversaire.

Les marches nocturnes au Brémont, grâce surtout à certains, a aussi été annulée mais à cause des conditions météorologiques trop défavorables !

Nous maintenons un toujours à nos manifestations utiles préférentiellement selon nos possibilités en 2021 susceptibles d'apporter un plaisir et de faire en la conscience de participer à d'autres manifestations organisées par les Fédérations.

Nous rappelons que nous proposons de travailler à la location (groupes, tables, bancs, chaises) pour le prochain Séminaire 2021/22.

Nous attend le partage et la convivialité et l'entraide d'élites locales et régionales dans la réalisation de notre prochaine Assemblée Générale virtuelle 29 janvier 2021.



### Le Bureau :

Présidente : Marie-Claude  
Vice-Président : Yves  
Secrétaire : Gilbert  
Trésorière : Isabelle  
Bénévoles : Marie-Claude

### Les membres actifs :

Marie-Claude  
Bernard Capelle  
Isabelle  
Yves  
Gilbert  
Isabelle  
Isabelle

### Comités :

Marie-Claude  
Yves  
Yves  
Isabelle  
Isabelle



## AMAPTITE CONTREE

Formalisé entre consommateurs et producteurs agricoles basé sur un système de certification de 4 paramètres fondamentaux : la qualité biologique, de saison, frais, produits localement et dans le respect de l'environnement.

Contact : [amaptitecontree@orange.fr](mailto:amaptitecontree@orange.fr)

## ASPLA (Association Sportive de la Plaine de l'Ain)

Pour les sportifs de tous niveaux et de tous âges, en reprise d'activité ou amateurs de sports, assurés par un entraîneur sportif qualifié. Plusieurs activités sont proposées : Judo, Judo Jiu Jitsu, Karaté, Taekwondo.

Contact : [asplaplaine@orange.fr](mailto:asplaplaine@orange.fr) - Téléphone : 0478 40 00 00

## Comité FNACA St Sorlin/Site Julie

Élaborée des années 80/90 regroupe tous les anciens combattants ayant participé aux différents conflits en Afrique du Nord entre 1952 et 1962 pour défendre leurs droits et services en attendant le passage de mémoire qui leur sera dû.

Contact : [comite.stsorlin@orange.fr](mailto:comite.stsorlin@orange.fr)

## FC SVPB (Football Club de Saint Vulbas)

Le club regroupe 4 communes de la Plaine de l'Ain et participe à des compétitions de football.

Contact : [fcsvp@orange.fr](mailto:fcsvp@orange.fr) - Téléphone : 0478 40 00 00

## Groove des îles

Groupe de musiciens et chanteurs. Musique soul.

Contact : [groove@orange.fr](mailto:groove@orange.fr)

## Julien

Enseignement et pratique de yoga tout en favorisant la connaissance des disciplines qui vont avec (taï chi, qi gong, jujitsu, aikido, aikido, etc.).

Contact : [julien@orange.fr](mailto:julien@orange.fr)

## La Fraternelle

Comité de chasse de Sainte Julie

## Misc and Dance

Association proposant des cours de fitness, de danse et de pilates. Elle organise également des repas d'été pour permettre aux adhérents et non adhérents de découvrir de nouvelles recettes dans une ambiance festive.

Contact : 0478 20 44 80 - [miscanddance@orange.fr](mailto:miscanddance@orange.fr) - Téléphone : Misc and Dance

## Sau des Ecoles

Association créée en 1993 pour faire plaisir aux enfants et contribuer à leur épanouissement scolaire. Grâce aux collectifs et aux ventes des différents manifestations sportives, le club finance des sorties, des voyages et fait du matériel pour les clubs.

Contact : [sau.des.ecoles@orange.fr](mailto:sau.des.ecoles@orange.fr)

# Nuances et Deco

## Atelier

Matériaux - Peintures - Revêtements de sol

10 rue de la Chapelle - 93000 Levallois-Perret

Tel : 01 47 40 40 27

Fax : 01 47 40 40 28

Frank **DEGOT**



**COLOREXCELLENCE**

TECHNIQUE DE PEINTURE

Peintures - Enduits  
Craquelés - Talcs  
Adhésifs - Solers - Grapes

01 47 40 40 27 - 01 47 40 40 28 - 01 47 40 40 29  
Tel. 04 76 88 88 87 - 04 76 88 88 87



## Finances

Les différents projets financiers, notamment lorsqu'ils visent le développement pour la commune, font généralement l'investissement pour la période 2021.

- La construction d'un bâtiment comprenant une cantine, la bibliothèque et deux salles de classe.
- La création d'un Parc local d'activités (PLA).
- La réalisation de certains travaux d'investissement tels que la mise en place d'un plan d'action pour résoudre les problèmes identifiés par l'étude.

D'autres projets moins onéreux, mais tout aussi importants pour la collectivité, ont été réalisés ou sont en cours, comme l'aménagement du stationnement, la tenue en fonctionnement des réseaux, la réalisation de voiries, la réalisation de certains équipements, l'aménagement de plans de circulation de l'habitat ou bien d'autres.

Précisément à ces projets, nos comptes ont intégré les dépenses de l'État (DGF) qui constituent 20% de nos ressources. Elles sont passées de 100 000 € en 2016 à 217 000 € en 2019. L'État a ainsi financé nos dépenses d'investissement également une partie de nos dépenses de 2019.

Il serait compréhensible d'être peu intéressés à l'égard de nos dépenses dans quelques lignes de la commission Finances lorsqu'on mesure de façon globale les comptes collectifs de 2019. Nous vous communiquerons au cours de nos élus de Juin un état spécial Finances, les comptes 2019 sont quasi budgétaires pour 2019 et les orientations relatives au conseil municipal.

Mais nous allons vouloir vous communiquer quelques chiffres sur les dépenses spécifiques de 2019. Ces chiffres sont une commission Finances dans ces chiffres.

Comptes	Montants 2019	en milliers
Maires	Salaires et indemnités	10 000 €
	Indemnités	1 000 €
	Salaires de nos élus	1 000 €
	Salaires des élus locaux	1 000 €
	Salaires de responsabilité élargie	1 000 €
Maires	Salaires et indemnités des élus locaux	1 000 €
	Salaires et indemnités des élus locaux	1 000 €
Maires	Salaires des élus locaux	1 000 €
	Salaires de la commune de communes	1 000 €
	Salaires des élus locaux de 2019	1 000 €
	Salaires	1 000 €
Maires	Salaires pour les élus	10 000 €
	Salaires des élus	1 000 €
	Salaires des élus locaux	1 000 €
	Salaires des élus locaux	1 000 €
Maires	Salaires des élus locaux	1 000 €
	Salaires des élus locaux	1 000 €
Maires	Salaires des élus locaux	10 000 €
	Salaires des élus	1 000 €
	Salaires des élus	1 000 €
	Salaires des élus	1 000 €
	Salaires des élus	1 000 €
Maires	Salaires des élus	10 000 €
	Salaires des élus	10 000 €
Maires	Salaires des élus	1 000 €
	Salaires des élus	1 000 €

Montants de la Commission Finances

Montants des dépenses, Montants des dépenses, Montants des dépenses, Montants des dépenses



## **EMILIE en FERRICE**

*Vous souhaitez une Bonne et Heureuse Année 2021*

L'accompagnement des Restaurateurs à **EMILIE en FERRICE** a été presque terminé, comme tous les restaurateurs nous sommes dans l'attente de la redistribution d'aides de la part du gouvernement.

Dès que possible, nous vous proposerons des plats et boissons à emporter en respectant les règles sanitaires en vigueur.

Les cartes sera affichée sur place, communiquée sur les réseaux sociaux et via notre site internet à [info@emilienferrice.com](mailto:info@emilienferrice.com).

En partenariat avec **LA MIETTE D'ORPAIN** à la Bière, un service de livraie de pain et viennoiseries sera mis à votre disposition sur commande du Mardi au Vendredi.

Pour garantir vous proposez dans les meilleures conditions, des l'accompagnement nous sommes à la recherche de personnel qualifié en cuisine, service et bar pour être en accord avec nos engagements une partie.

Préférez pour nous contacter au **06 87 77 88 83** pour tous renseignements.

Dès l'ouverture de **EMILIE en FERRICE**

**EMILIE en FERRICE** accompli sur votre présence pour réaliser leur projet

# Etat Civil

## Des Naissances



MAURICE Louis.....	4/10/2020
MAURICE Michel.....	4/10/2020
MCCOY Andrew Louis.....	1/10/2020
MADRID MATHIEU/PIRE Nicolas Brigitte Laurence.....	4/10/2020
MADRID MATHIEU/PIRE Julien.....	1/10/2020
MADRID Nicolas Rajko Eleonora.....	1/10/2020
MADRID Nicolas Eric.....	4/10/2020
MADRID Nicolas Marie.....	1/10/2020
MADRID Tony.....	1/10/2020
MADRID Elise Laurence Julien.....	1/10/2020
MAHON David.....	1/10/2020
MACDONALD Emma Caroline.....	10/10/2020

## Des Mariages



MARTELLE BRUNO & ANNAEL MATHIE.....	1/10/2020
MARTELLE DOMINIQUE CHRISTOPHE & GREGORY CHRISTOPHE.....	1/10/2020

## Des Décès



MARTELLE Pierre Bernard.....	10/10/2020
MARTELLE Michel.....	10/10/2020
MARTELLE Bernard/Annael.....	10/10/2020
MARTELLE Sylvain/Elphara Pierre.....	4/10/2020
MARTELLE Marie Joséphine (épouse Gauthier).....	1/10/2020
MARTELLE Hélène.....	4/10/2020